

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0241452500029

Creysse - Dordogne

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

10/03/2026

Surface créée

1.520 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

16

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 01/08/2026 à 19:21 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0241452500029
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Habitation
Demandeur	NEXITY IR PROGRAMMES ESPRIT VILLAGE AQUITAINE
SIREN / SIRET	834116261 / 83411626100019

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2025
Autorisation	10/03/2026
Décision	10/03/2026
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2026-03
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2026-03

Localisation

Adresse	RUE DU PASSEUR CREYSSE 24100
Commune	Creysse (24145)
Département	Dordogne (24)
Région	Nouvelle-Aquitaine (75)
Code postal	24100
Parcelles cadastrales	AR 104

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	1.520 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	-	-	-	0 m ²	-
Agricole	-	-	-	0 m ²	-
Autres	-	-	-	0 m ²	-
Service public	-	-	-	0 m ²	-

Logements

Total créés	16	Individuels créés	16
Collectifs créés	0	Démolis	0
1 pièce créé	0	2 pièces créés	0
3 pièces créés	0	4 pièces créés	16
5 pièces créés	0	6 pièces et plus créés	0
Logements sociaux	16	Logements PTZ	0

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Habitation
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	Plusieurs logements individuels
Type de transformation	-
Piscine	Non
Garage	Non
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	65a9e264-7a20-46a9-9d98-66becb817bc3
Première importation	19/05/2026 10:14
Dernière observation	02/07/2026 05:03

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
NEXITY IR PROGRAMMES ESPRIT VILLAGE AQUITAINE	834116261	Société du permis
KPMG AUDIT IS	512802653	Commissaire aux comptes titulaire
612036764	612036764	Commissaire aux comptes titulaire
EVELYNE HENAULT	-	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE LENAICK ANNE AMELIE GUILLEMOT	-	Président de SAS
NEXITY REGIONS 4	492430350	Président de SAS
GEORGE V GESTION	327256947	Associé indéfiniment et solidairement responsable
NEXITY LOGEMENT	399381821	Associé indéfiniment et solidairement responsable
SOPHIE VALERIE POILLEUX	-	Directeur Général
PIERRE-HENRY POUCHOLON	-	Président de SAS
KARINE ANNE RENAISSON (GESCHWINDENHAMMER)	-	Gérant
NEXITY REGIONS 8	751526799	Société liée
GEORGE V GESTION	327256947	Associé indéfiniment et solidairement responsable
NEXITY LOGEMENT	399381821	Associé indéfiniment et solidairement responsable
LISE MAUD SAUVAGNAT (DEFOULLOY)	-	Gérant

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.